

28^E



Rapport annuel sur la transparence des taxes sur l'essence

Fédération canadienne des contribuables

AOÛT 2026

Fédération
canadienne des
contribuables

Table des matières

À propos de la Fédération canadienne des contribuables	3
Sommaire	4
Taxes sur l'essence au Canada	5
Classement du prix de l'essence	5
Classement des taxes sur l'essence	5
Évolution des taxes depuis l'an dernier	6
Taxes sur le carbone	6
Double taxation	7
Ventilation des taxes sur les carburants	8
Essence	8
Diesel	8
Taxes par plein	9
Taxes par plein en 2030	10
Notes méthodologiques	11

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) est un organisme citoyen sans but lucratif constitué sous le régime fédéral, qui milite pour une réduction des taxes et des impôts, une diminution du gaspillage et une plus grande responsabilisation des gouvernements.

La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990, lorsque l'Association of Saskatchewan Taxpayers et la Resolution One Association of Alberta ont uni leurs forces afin de créer une organisation nationale. Aujourd'hui, la FCC compte des centaines de milliers de sympathisants partout au pays.

La FCC dispose d'un bureau fédéral à Ottawa ainsi que de bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. En plus de participer aux initiatives pancanadiennes, les bureaux régionaux mènent des activités de recherche et de défense des contribuables adaptées aux réalités de leur province.

Chaque mois, les représentants de la FCC accordent des centaines d'entrevues aux médias, tiennent des conférences de presse et publient régulièrement des communiqués, des chroniques, du contenu en ligne et diverses publications afin de défendre les intérêts des contribuables. Ils prennent également la parole

lors d'événements, présentent des mémoires aux gouvernements, rencontrent des élus et organisent des pétitions, des événements et des campagnes afin de mobiliser les citoyens et de favoriser des changements aux politiques publiques.

Tout contribuable canadien qui adhère à la mission de la FCC peut devenir membre gratuitement et recevoir ses courriels d'information et de mobilisation. Les donateurs peuvent également recevoir *The Taxpayer*, la publication phare de la FCC, publiée trois fois par année.

La FCC est indépendante de toute affiliation institutionnelle ou partisane. Il est interdit à tous ses employés, administrateurs et représentants d'être membres d'un parti politique.

En 2024-2025, la FCC a recueilli 6,6 millions de dollars grâce à 75 231 dons. Les dons versés à la FCC ne sont pas admissibles à un crédit d'impôt pour don de bienfaisance. La FCC n'accepte aucun financement étranger.

Fédération
canadienne des
contribuables

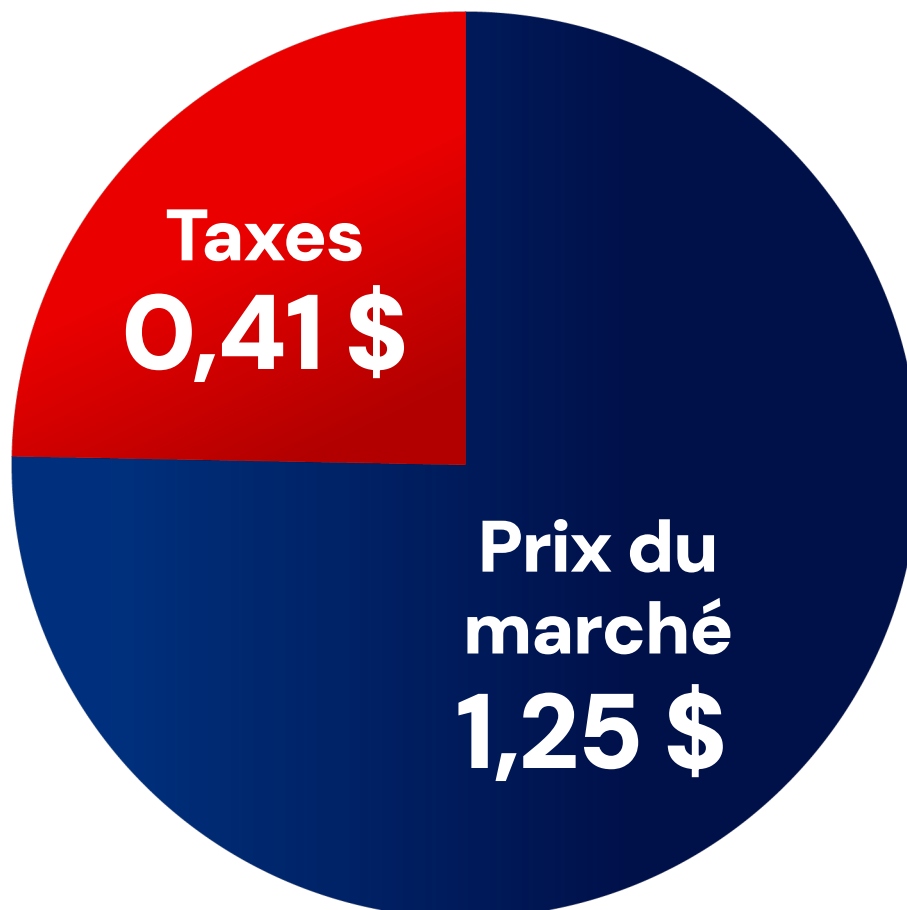
> Sommaire

Le Rapport sur la transparence des taxes sur l'essence met en lumière les taxes cachées que les Canadiens paient chaque fois qu'ils font le plein dans une station-service.

Les taxes sur l'essence comprennent les taxes de vente indiquées sur le reçu, mais aussi les taxes d'accise et les taxes sur le carbone, qui demeurent cachées à la pompe. Dans certaines villes, les automobilistes paient également une taxe additionnelle destinée au financement du transport collectif, sans qu'elle apparaisse clairement sur leur reçu.

Composition du prix de l'essence (Moyenne canadienne)

Sur la base d'un prix moyen de 1,66 \$ le litre.



> Taxes sur l'essence au Canada

Classement du prix de l'essence

Vancouver affiche le prix de l'essence le plus élevé au pays, à 1,90 \$ le litre, dont 54 cents en taxes. Victoria arrive au deuxième rang, avec un prix à la pompe de 1,87 \$ le litre. À l'inverse, l'Alberta affiche le prix le plus bas au pays, à 1,55 \$ le litre.

Classement du prix de l'essence				
Province/ville	Prix à la pompe	Prix avant taxes	Taxes	Proportion des taxes
Vancouver	1,90 \$	1,36 \$	0,54 \$	28 %
Victoria	1,87 \$	1,40 \$	0,47 \$	25 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1,86 \$	1,47 \$	0,39 \$	21 %
Île-du-Prince-Édouard	1,80 \$	1,41 \$	0,39 \$	22 %
Montréal	1,76 \$	1,14 \$	0,61 \$	35 %
Québec, taux régulier	1,74 \$	1,16 \$	0,58 \$	33 %
Nouveau-Brunswick	1,71 \$	1,31 \$	0,40 \$	24 %
Nouvelle-Écosse	1,68 \$	1,25 \$	0,43 \$	26 %
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	1,68 \$	1,28 \$	0,41 \$	24 %
Saskatchewan	1,61 \$	1,32 \$	0,30 \$	18 %
Ontario	1,60 \$	1,25 \$	0,34 \$	22 %
Manitoba	1,59 \$	1,32 \$	0,27 \$	17 %
Alberta	1,55 \$	1,28 \$	0,27 \$	18 %

Classement des taxes sur l'essence

Montréal affiche les taxes sur l'essence les plus élevées au pays, à 61 cents le litre, ce qui représente 35 % du prix à la pompe.

Les automobilistes montréalais paient une taxe sur l'essence destinée au financement du transport collectif, ce qui explique en partie pourquoi le fardeau fiscal à la pompe est plus élevé à Montréal qu'ailleurs au Québec. Les automobilistes de Vancouver et de Victoria paient eux aussi des taxes sur le carburant servant à financer le transport collectif.

Le Manitoba affiche le fardeau fiscal sur l'essence le plus faible au pays.

Classement des taxes sur l'essence				
Province/ville	Taxes	Prix avant taxes	Prix à la pompe	Proportion des taxes
Montréal	0,61 \$	1,14 \$	1,76 \$	35 %
Québec, taux régulier	0,58 \$	1,16 \$	1,74 \$	33 %
Vancouver	0,54 \$	1,36 \$	1,90 \$	28 %
Victoria	0,47 \$	1,40 \$	1,87 \$	25 %
Nouvelle-Écosse	0,43 \$	1,25 \$	1,68 \$	26 %
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	0,41 \$	1,28 \$	1,68 \$	24 %
Nouveau-Brunswick	0,40 \$	1,31 \$	1,71 \$	24 %
Île-du-Prince-Édouard	0,39 \$	1,41 \$	1,80 \$	22 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0,39 \$	1,47 \$	1,86 \$	21 %
Ontario	0,34 \$	1,25 \$	1,60 \$	22 %
Saskatchewan	0,30 \$	1,32 \$	1,61 \$	18 %
Alberta	0,27 \$	1,28 \$	1,55 \$	18 %
Manitoba	0,27 \$	1,32 \$	1,59 \$	17 %

Évolution des taxes depuis l'année dernière

Le gouvernement fédéral a [suspendu](#) sa taxe d'accise sur l'essence et le diesel à compter du 20 avril 2026. Cette taxe doit toutefois être rétablie après la fête du Travail, à hauteur de 10 cents par litre d'essence et de quatre cents par litre de diesel.

Cette hausse signifie qu'à compter du 8 septembre 2026, les contribuables paieront 7 \$ de taxes supplémentaires pour faire le plein d'une fourgonnette et 11 \$ de plus pour celui d'une camionnette.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a réduit sa taxe provinciale sur l'essence de 8,05 cents le litre en juin 2022, avant de rendre cette réduction permanente en mars 2026. Cette mesure permet aux automobilistes d'économiser 5,15 \$ sur chaque plein de 64 litres.

Taxes sur le carbone

Le gouvernement du Québec impose une taxe sur le carbone aux Québécois par l'entremise de son système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

Depuis la dernière enchère du marché du carbone Québec-Californie, tenue en [mai 2026](#), la taxe sur le carbone du Québec représente 9,4 cents par litre d'essence et 12,7 cents par litre de diesel.

Le Québec est désormais la seule province au pays à imposer une taxe sur le carbone directement aux consommateurs.

Réglementation sur les carburants

Le gouvernement fédéral impose également aux consommateurs une taxe sur le carbone cachée par l'entremise de sa réglementation sur les carburants.

Cette réglementation oblige les producteurs de carburant à réduire l'intensité carbone de leurs produits. Lorsqu'ils ne peuvent respecter les exigences imposées, ils doivent acheter des crédits, ce qui fait grimper leurs coûts. Ces coûts supplémentaires sont ensuite refilés aux Canadiens à la pompe.

Cette taxe sur le carbone ne donne droit à aucun remboursement.

Selon une [analyse](#) du directeur parlementaire du budget, cette taxe cachée coûte actuellement jusqu'à sept cents par litre d'essence et six cents par litre de diesel. Lorsqu'elle sera pleinement mise en œuvre en 2030, elle pourrait représenter jusqu'à [17 cents par litre](#) d'essence.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique impose lui aussi une taxe sur le carbone cachée sur les carburants par l'entremise de sa norme sur les carburants à faible teneur en carbone (Low Carbon Fuel Standard).

Bien que son coût fluctue en fonction des marchés mondiaux, cette taxe cachée coûte en moyenne 18 cents par litre d'essence aux Britanno-Colombiens, soit environ 13 \$ de plus pour faire le plein de la fourgonnette d'une famille moyenne.

Double taxation

Chaque fois que vous achetez de l'essence, vous êtes soumis à une double taxation, ou de la «taxe sur la taxe».

En effet, certains gouvernements calculent les taxes de vente sur un prix qui comprend déjà les différentes taxes imposées par litre de carburant. Autrement dit, les consommateurs paient une taxe sur des taxes déjà incluses dans le prix à la pompe.

En moyenne, cette double taxation coûte aux automobilistes canadiens 2,7 cents supplémentaires par litre d'essence.

Double taxation, par litre d'essence			
Province/ville	Double taxation, fédéral	Double taxation, provincial	Total
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	0,016 \$	0,000 \$	0,0163 \$
Vancouver	0,023 \$	0,000 \$	0,0225 \$
Victoria	0,019 \$	0,000 \$	0,0190 \$
Alberta	0,010 \$	0,000 \$	0,0100 \$
Saskatchewan	0,011 \$	0,000 \$	0,0110 \$
Manitoba	0,010 \$	0,000 \$	0,0098 \$
Ontario	0,008 \$	0,013 \$	0,0208 \$
Montréal	0,019 \$	0,038 \$	0,0578 \$
Québec, taux régulier	0,018 \$	0,035 \$	0,0533 \$
Nouveau-Brunswick	0,009 \$	0,018 \$	0,0269 \$
Île-du-Prince-Édouard	0,008 \$	0,016 \$	0,0233 \$
Nouvelle-Écosse	0,011 \$	0,020 \$	0,0315 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,007 \$	0,015 \$	0,0218 \$
Canada	0,012 \$	0,014 \$	0,0266 \$

> Ventilation des taxes sur l'essence

Les taxes peuvent représenter jusqu'à 35 % du prix de l'essence à la pompe au Canada. Pourtant, plusieurs d'entre elles n'apparaissent pas sur le reçu. À compter du 8 septembre 2026, les automobilistes pourraient ainsi payer jusqu'à sept taxes différentes sur chaque litre d'essence.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des taxes qui sont intégrées au prix à la pompe sans figurer sur le reçu.

Ventilation des taxes sur l'essence (\$/L)									
Province/ville	Taxe provinciale	Réglementation sur les carburants propres	Taxe carbone	Transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Total	Double taxation
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	0,145 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,080 \$	0,405 \$	0,016 \$
Vancouver	0,085 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,185 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,091 \$	0,541 \$	0,023 \$
Victoria	0,145 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,055 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,089 \$	0,469 \$	0,019 \$
Alberta	0,130 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,074 \$	0,274 \$	0,010 \$
Saskatchewan	0,150 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,077 \$	0,297 \$	0,011 \$
Manitoba	0,125 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,076 \$	0,271 \$	0,010 \$
Ontario	0,090 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,113 \$	0,000 \$	0,071 \$	0,344 \$	0,021 \$
Québec, taux régulier	0,192 \$	0,070 \$	0,094 \$	0,000 \$	0,151 \$	0,000 \$	0,076 \$	0,582 \$	0,053 \$
Montréal	0,192 \$	0,070 \$	0,094 \$	0,030 \$	0,152 \$	0,000 \$	0,076 \$	0,614 \$	0,058 \$
Nouveau-Brunswick	0,109 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,149 \$	0,000 \$	0,074 \$	0,402 \$	0,027 \$
Î.-P.-É.	0,085 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,156 \$	0,000 \$	0,078 \$	0,389 \$	0,023 \$
Nouvelle-Écosse	0,155 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,133 \$	0,000 \$	0,074 \$	0,432 \$	0,032 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,075 \$	0,070 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,162 \$	0,000 \$	0,081 \$	0,388 \$	0,022 \$
Canada	0,125 \$	0,085 \$	0,020 \$	0,018 \$	0,086 \$	0,000 \$	0,075 \$	0,409 \$	0,027 \$

Note : La taxe d'accise fédérale sur l'essence doit revenir à 10 cents le litre le 8 septembre 2026.

Ventilation des taxes sur le diesel (\$/L)									
Province/ville	Taxe provinciale	Réglementation sur les carburants propres	Taxe carbone	Transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Total	Double taxation
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	0,150 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,088 \$	0,418 \$	0,017 \$
Vancouver	0,090 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,185 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,101 \$	0,556 \$	0,023 \$
Victoria	0,150 \$	0,180 \$	0,000 \$	0,055 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,099 \$	0,484 \$	0,019 \$
Alberta	0,130 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,080 \$	0,270 \$	0,010 \$
Saskatchewan	0,150 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,084 \$	0,294 \$	0,011 \$
Manitoba	0,125 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,081 \$	0,266 \$	0,009 \$
Ontario	0,090 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,128 \$	0,000 \$	0,080 \$	0,358 \$	0,020 \$
Québec, taux régulier	0,202 \$	0,060 \$	0,127 \$	0,000 \$	0,181 \$	0,000 \$	0,091 \$	0,661 \$	0,058 \$
Montréal	0,202 \$	0,060 \$	0,127 \$	0,000 \$	0,185 \$	0,000 \$	0,093 \$	0,667 \$	0,058 \$
Nouveau-Brunswick	0,155 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,173 \$	0,000 \$	0,086 \$	0,474 \$	0,032 \$
Î.-P.-É.	0,142 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,176 \$	0,000 \$	0,088 \$	0,466 \$	0,030 \$
Nouvelle-Écosse	0,154 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,148 \$	0,000 \$	0,082 \$	0,445 \$	0,030 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0,095 \$	0,060 \$	0,000 \$	0,000 \$	0,174 \$	0,000 \$	0,087 \$	0,416 \$	0,023 \$
Canada	0,129 \$	0,076 \$	0,028 \$	0,014 \$	0,100 \$	0,000 \$	0,085 \$	0,433 \$	0,027 \$

Note : La taxe d'accise fédérale sur le diesel doit revenir à quatre cents le litre le 8 septembre 2026.

> Taxes par plein

Au Canada, les taxes représentent en moyenne 26,17 \$ sur un plein d'essence de 64 litres, dont 1,70 \$ uniquement en « taxe sur la taxe ».

Taxes sur un plein de 64 litres								
Province/Ville	Avant taxe	Taxes provinciales	Taxes fédérales	Règlements sur les carburants	Taxe carbone pour les consommateurs	Taxe sur la taxe	Taxe totale	Double taxation
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	81.70 \$	9.28 \$	5.13 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.04 \$	25.93 \$	107.63 \$
Vancouver	87.23 \$	17.28 \$	5.80 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.44 \$	34.60 \$	121.83 \$
Victoria	89.86 \$	12.80 \$	5.71 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.22 \$	30.03 \$	119.88 \$
Alberta	81.93 \$	8.32 \$	4.74 \$	4.48 \$	0.00 \$	0.64 \$	17.54 \$	99.47 \$
Saskatchewan	84.16 \$	9.60 \$	4.91 \$	4.48 \$	0.00 \$	0.70 \$	18.99 \$	103.15 \$
Manitoba	84.35 \$	8.00 \$	4.84 \$	4.48 \$	0.00 \$	0.62 \$	17.32 \$	101.67 \$
Ontario	80.11 \$	12.99 \$	4.52 \$	4.48 \$	0.00 \$	1.33 \$	21.99 \$	102.10 \$
Québec, taux régulier	74.12 \$	21.95 \$	4.84 \$	4.48 \$	5.99 \$	3.41 \$	37.27 \$	111.39 \$
Montréal	72.99 \$	23.95 \$	4.88 \$	4.48 \$	5.99 \$	3.70 \$	39.31 \$	112.29 \$
Nouveau-Brunswick	83.73 \$	16.49 \$	4.76 \$	4.48 \$	0.00 \$	1.72 \$	25.73 \$	109.47 \$
Î.-P.-É.	90.11 \$	15.44 \$	5.00 \$	4.48 \$	0.00 \$	1.49 \$	24.92 \$	115.03 \$
Nouvelle-Écosse	80.16 \$	18.43 \$	4.73 \$	4.48 \$	0.00 \$	2.02 \$	27.64 \$	107.80 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	94.28 \$	15.16 \$	5.18 \$	4.48 \$	0.00 \$	1.39 \$	24.82 \$	119.10 \$
Canada	79.94 \$	14.65 \$	4.79 \$	5.43 \$	1.30 \$	1.70 \$	26.17 \$	106.11 \$

> Taxes sur l'essence en 2030

En 2030, la taxe sur le carbone du Québec imposée par l'entremise de son système de plafonnement et d'échange de droits d'émission devrait représenter environ **23 cents** par litre d'essence, selon les dernières projections publiées par le gouvernement.

La taxe fédérale cachée sur le carbone intégrée à la réglementation sur les carburants pourrait également ajouter jusqu'à 17 cents par litre au prix de l'essence en 2030, **selon** le directeur parlementaire du budget.

Les automobilistes de la Colombie-Britannique paient déjà une taxe sur le carbone cachée par l'entremise de la réglementation provinciale sur les carburants, qui ajoute environ 18 cents par litre au prix de l'essence.

Le tableau ci-dessous présente le montant total des taxes que les Canadiens pourraient s'attendre à payer en 2030. Ces calculs supposent que le prix de l'essence avant taxes demeure au même niveau que durant la semaine du 30 juin 2026 et que la taxe d'accise fédérale revient à 10 cents le litre.

En 2030, les Canadiens paieront en moyenne 65 cents de taxes par litre d'essence.

Ventilation des taxes sur l'essence en 2030 (\$/L)

Province/ville	Taxe provinciale	Réglementation sur les carburants propres	Taxe carbone	Transport en commun	Taxe de vente provinciale	Taxe d'accise fédérale	Taxe de vente fédérale	Total des taxes	Double taxation
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	0.145 \$	0.180 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.085 \$	0.510 \$	0.021 \$
Vancouver	0.085 \$	0.180 \$	0.000 \$	0.185 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.096 \$	0.646 \$	0.028 \$
Victoria	0.145 \$	0.180 \$	0.000 \$	0.055 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.094 \$	0.574 \$	0.024 \$
Alberta	0.130 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.084 \$	0.484 \$	0.020 \$
Saskatchewan	0.150 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.087 \$	0.507 \$	0.021 \$
Manitoba	0.125 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.100 \$	0.086 \$	0.481 \$	0.020 \$
Ontario	0.090 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.129 \$	0.100 \$	0.081 \$	0.570 \$	0.047 \$
Québec, taux régulier	0.192 \$	0.170 \$	0.230 \$	0.000 \$	0.185 \$	0.100 \$	0.093 \$	0.969 \$	0.104 \$
Montréal	0.192 \$	0.170 \$	0.230 \$	0.030 \$	0.186 \$	0.100 \$	0.093 \$	1.001 \$	0.108 \$
Nouveau-Brunswick	0.109 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.169 \$	0.100 \$	0.084 \$	0.632 \$	0.057 \$
Î.-P.-É.	0.085 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.176 \$	0.100 \$	0.088 \$	0.619 \$	0.053 \$
Nouvelle-Écosse	0.155 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.151 \$	0.100 \$	0.084 \$	0.660 \$	0.060 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	0.075 \$	0.170 \$	0.000 \$	0.000 \$	0.182 \$	0.100 \$	0.091 \$	0.618 \$	0.052 \$
Canada	0.125 \$	0.171 \$	0.050 \$	0.018 \$	0.101 \$	0.100 \$	0.086 \$	0.650 \$	0.052 \$

En 2030, les taxes représenteront en moyenne 41,59 \$ sur un plein de 64 litres, dont 3,34 \$ dû à la double taxation.

Taxes sur un plein de 64 litres en 2030								
Province/ville	Avant les taxes	Taxes provinciales	Taxes fédérales	Réglementation sur les carburants propres	Taxe carbone	Double taxation	Total taxes	Total
Colombie-Britannique, sans Vancouver et Victoria	81.70 \$	9.28 \$	11.85 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.36 \$	32.65 \$	114.35 \$
Vancouver	87.23 \$	17.28 \$	12.52 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.76 \$	41.32 \$	128.55 \$
Victoria	89.86 \$	12.80 \$	12.43 \$	11.52 \$	0.00 \$	1.54 \$	36.75 \$	126.60 \$
Alberta	81.93 \$	8.32 \$	11.78 \$	10.88 \$	0.00 \$	1.28 \$	30.98 \$	112.91 \$
Saskatchewan	84.16 \$	9.60 \$	11.95 \$	10.88 \$	0.00 \$	1.34 \$	32.43 \$	116.59 \$
Manitoba	84.35 \$	8.00 \$	11.88 \$	10.88 \$	0.00 \$	1.26 \$	30.76 \$	115.11 \$
Ontario	80.11 \$	14.01 \$	11.56 \$	10.88 \$	0.00 \$	3.00 \$	36.45 \$	116.56 \$
Québec, taux régulier	74.12 \$	24.10 \$	12.32 \$	10.88 \$	14.72 \$	6.63 \$	62.02 \$	136.15 \$
Montréal	72.99 \$	26.10 \$	12.36 \$	10.88 \$	14.72 \$	6.92 \$	64.06 \$	137.05 \$
Nouveau-Brunswick	83.73 \$	17.77 \$	11.80 \$	10.88 \$	0.00 \$	3.64 \$	40.45 \$	124.19 \$
Î.-P.-É.	90.11 \$	16.72 \$	12.04 \$	10.88 \$	0.00 \$	3.41 \$	39.64 \$	129.75 \$
Nouvelle-Écosse	80.16 \$	19.58 \$	11.77 \$	10.88 \$	0.00 \$	3.81 \$	42.23 \$	122.39 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	94.28 \$	16.44 \$	12.22 \$	10.88 \$	0.00 \$	3.31 \$	39.54 \$	133.82 \$
Canada	79.94 \$	15.59 \$	11.86 \$	10.93 \$	3.20 \$	3.34 \$	41.59 \$	121.53 \$

Notes méthodologiques

Les prix utilisés dans ce rapport sont fondés sur les données de Kalibrate pour la semaine du 30 juin 2026.

<https://charting.kalibrate.com/>